

NOTES SUR LA FLORE D'OUessant

Par A.-H. DIZERBO, M. GASNIER et M. LE NORMAND

8/ La flore de l'île d'Ouessant a été étudiée par Bachelot de la Pylaie vers 1715, mais le manuscrit où il a consigné ses observations, actuellement au Muséum d'Histoire Naturelle, est encore inédit. Plus tard, nous trouvons des indications sur cette flore dans Bonnemaison, Crouan, Lloyd et Langeron. La seule liste importante est celle de Thiébault et Blanchard qui en 1875 cite 244 espèces. Nos séjours à Ouessant ont eu lieu du 3 au 7 Octobre 1951, du 7 au 10 Mai 1952 et du 7 au 11 Septembre 1956. Ces époques coïncident approximativement avec celles des travaux antérieurs.

Du point de vue floristique, nous devons distinguer dans l'île les régions suivantes : 1° La côte ; 2° Les marécages et les lieux humides ; 3° Les crêtes.

1°. — LA COTE.

La flore côtière présente des aspects variés. Ce sont : a) les sillons de galets ; b) les pelouses ; c) les falaises rocheuses ; d) les falaises élevées.

a) LES SILLONS DE GALETS. — Le littoral est souvent bordé de galets au fond des anses, au contact de la falaise, il existe aussi des cordons de galets d'origine très ancienne qui sont isolés et barrent des dépressions occupées par des pelouses, à Pors Kinzy, Pors Mean, Pors Nenv, etc.

La plante caractéristique des galets est *Solanum dulcamara* var. *maritima* qui est accompagnée de *Betta maritima* et d'*Atriplex Babingtoni*.

b) LES PELOUSES. — Elles sont localisées le long de la côte sur une trentaine de mètres de profondeur, leur importance s'accroît à l'Ouest de la ligne allant de Pors Kinzy à Pors Guen. Elles constituent la seule formation végétale des extrémités de Feunteun Velen et de Loc Gweltas. Leur développement est entravé par le pâturage des moutons, la végétation des flots de Pen C'horet qui ne sont pas pâturés montre des gazons extrêmement touffus.

On trouve dans ces pelouses les espèces suivantes : *Ruscus luteola*, *Ophioglossum lusitanicum*, *Atriplex* sp., *Matricaria Chamomilla*, *Erodium moschatum*, *Geranium molle*, *Achillea millefolium*, *Geranium dissectum*, *Spiranthes autumnalis*, *Plantago maritima*, *P. coronopus*, *Scilla verna*, *Jasione montana* var. *maritima*, *Trifolium fragiferum*, *Isoetes Hystrix*, *Cerastium glomeratum*, *Armeria maritima*, *Senecio Jacobaea*, *Solidago Virga aurea*, etc...

Dans les pelouses sablonneuses il s'y ajoute : *Dipsacus fullonum*, *Carduus nutans*, *Trifolium maritimum*, *Matricaria chamomilla*, *Silvestris*.

c) LES FALAISES ROCHEUSES. — Les falaises occupent la plus grande partie des côtes de l'île. Elevées en moyenne de 10 à 30 m., elles ne permettent pas à la végétation de s'y développer uniformément en raison de leur orientation. Les falaises de la côte Sud, tout comme celles de la baie de Lampaul, relativement abritées, permettent la fixation de nombreuses plantes. Celles de la côte Nord, de Roc'h Kroum à Pen ar Ru Meur et celles de Cadoran, complètement dénudées par l'érosion éolienne, n'abritent que peu d'espèces.

On relève en général les espèces suivantes : *Cochlearia officinalis*, *Asplenium Marinum*, *Daucus gummifer*, *Anagallis* sp., *Spergularia marina*, *Silene maritima*, *Lavatera arborea*, *Armeria maritima*, *Raphanus maritimus*, *Foeniculum dulce*, *Mathiola incana* (Pors Paul), *Glyceria maritima*, *Atriplex littoralis*, *A. hastata*, *Chenopodium album*, *C. murale*. Les falaises dénudées abritent : *Inula crithmoïdes*, *Cochlearia officinalis*, *Spergularia maritima* et *Crithmum maritimum*. *Inula crithmoïdes* se trouve depuis Aod Pors Noan jusqu'à Pen ar Ru Meur et à Cadoran.

d) LES FALAISES ÉLEVÉES. — Ces falaises occupent environ la moitié Est de la côte de l'île, de Pen ar Ru Meur à Pors Arland. Elles ont de 30 à 50 m. On y trouve des criques très abritées ou la végétation se développe sans difficultés, en particulier à l'Est. On y relève *Prunus spinosa*, *Ballota foetida*, *Primula grandiflora*, *Heracleum spondylium*, *Eupatorium cannabinum*, *Agrimonia eupatoria*, *Genista scoparia* qui est presque toujours couché, *Athyrium Filix femina*, *Osmonda regalis*, *Endymion nutans*, *Viola riviniana*, *Rubus* sp., *Jasione montana*, *Betonica officinalis*.

2) LES MARÉCAGES ET LES LIEUX HUMIDES.

Les marécages sont situés dans les vallons longitudinaux occupés par des petits ruisseaux qui viennent se jeter dans la baie de Lampaul, ce sont les ruisseaux de Prat Meur-Stang ar Merdy et celui du Stang Pors Guen ou du Korz. Il s'y ajoute de petits ruisseaux secondaires à Pen-ar-Lan, au Stiff et à Guzin.

La flore y est banale. Nous avons trouvé : *Juncus buffonius*, *J. lamprocarpus*, *J. glomeratus*, *Elodes palustre*, *Epilobium lanceolatum*, *Lythrum salicaria*, *L. hyssopifolium*, *Myosotis palustre*, *Cirsium palustre*, *Eriophorum angustifolium*, *Teucrium scorodonia*, *Mentha aquatica*, *Iris Pseudoacorus*, *Ranunculus flammula*, *Polygonum hydropiper*, *Glyceria fluitans*, *Typha latifolia*, *Salix viminalis*, *S. caprea*, *S. atrocinerea*, *Populus canescens*, *Potentilla tormentilla*, *P. anserina*, *Cyperus longus*.

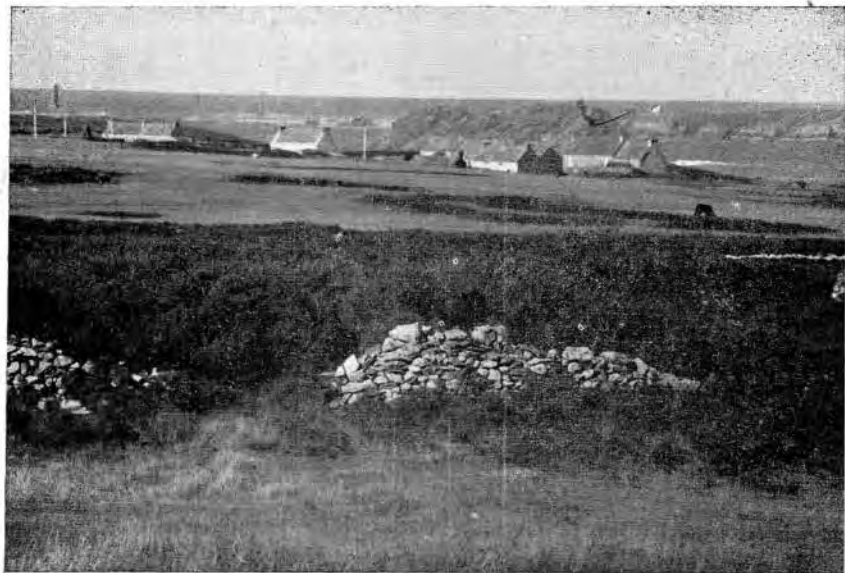
A côté des vallées marécageuses on trouve un certain nombre de collections d'eau plus ou moins permanentes dans les dépressions, en particulier dans la région d'Ar Gouzoul et d'Ar Stang Meur. Certaines ont un caractère artificiel (sablères, anciennes carrières), d'autres sont des marécages temporaires naturels qui n'ont pu se développer en raison du manque de terre végétale. Ces marécages sont neutres, Villeret y a relevé des pH de 7 à 7,4. La végétation comprend : *Myriophyllum alterniflorum*, *Ranunculus flammula*, *R. aquatilis*, *Elodes palustris*, *Cardamine pratensis*, *Juncus compressus*, *Anthoxanthum odoratum*, *Anagallis tenella*, *Carex flauca*, *C. æderi*, *Potamogeton natans*, *P. polygonifolius*, *Lemna minor*, *Plantago lanceolata*, *P. maritima*, *Galium palustre*, *Scirpus uniglumis*, *Callitriche sternalis*, *Hydrocotyle vulgaris*, *Schoenus nigricans*, *Epilobium lanceolatum*, *Samolus Valerandi*, *Cicendia filiformis*, *Helosciadium muricatum*, *Lotus villosus*, *Potentilla tormentilla*, *P. anserina*, *Triglochin maritimum*, *Nasturtium officinale*.

3) LES CRÊTES.

Ces crêtes sont au nombre de trois : celle du Nord, allant du Stiff à la pointe de Pern, celle du Sud, allant de Pen Arland à Pors Doun et enfin la crête centrale, moins élevée, qui va de la baie du Stiff à celle de Lampaul. Leur flore qui débute au sommet des falaises est très uniforme, ce sont des landes à *Ulex nanus*, *Erica cinerea*, *Calluna vulgaris*, *Thymus serpyllum*, *Pteris aquilina*, *Dactylis glomerata*, *Teucrium chamaedrys*, *Solidago Virga aurea*, *Betonica officinalis*, *Scilla autumnalis*, *Molinia caerulea*. Au milieu de ces landes se trouvent des enclos à *Ulex europæus* cultivé avec *Lonicera caprifolium*, *Rubus* sp.

4) PLANTES RUDÉRALES.

Le long des chemins et aux environs des habitations nous avons trouvé : *Amaranthus retroflexus*, *Lappa major*, *Artemisia absinthium*, *Anchusa semper virens*, *Stellaria media*, *Inula pulicaria*, *Asplenium adiantum nigrum*, *Polygonum hydropiper*, *Chrysanthemum segetum*, *Phalaris minor*, *Ercum tetraspermum*, *Erigeron canadense*, *Senebiera pinnatifida*, *Linaria spuria*, etc.



Landes et enclos d'ajonc cultivé

Photo S. Kowalski.

Cliché « L'Oiseau et la R.F.O. ».

5) PLANTES ADVENTICES.

Ces plantes sont des plantes d'agrément que l'on trouve autour des habitations dès qu'il y a un peu d'abri. Les plus fréquentes sont : *Tamarix anglica*, *Sambucus ebulus*, *Veronica (elliptica) decussata* ou myrte d'Ouessant introduite depuis longtemps, cette plante a été signalée dès 1815 par de la Pylaie, elle est originaire de la Nouvelle Zélande et du Détroit de Magellan. *Agapanthus umbellatus*, *Arum*, *Escalonia variegata*, *Monbretia Crocosmiaeflora*, *Ligustrum californicum*, *Econymus Japonicus*, *Agave Americana*, *Fuschia coccinea*, *Mesembryanthemum edule*.

Par contre nous n'avons pas retrouvé certaines espèces signalées par les auteurs comme *Calendula arvensis*, *Crambe maritima*, *Juncus acutus*, *Triglochin palustre*, *Phyteuma spicatum*, *Arundo Donax*.

En résumé la flore d'Ouessant s'apparente étroitement à celle des faciès du continent voisin. La liste établie par Thiébault et Blanchard est toujours valable à quelques détails près, cependant il est certain qu'elle pourrait être complétée par des excursions faites au printemps.

BIBLIOGRAPHIE : Voir Bibliographie scientifique sur Ouessant-Botanique.